



ANImation VERroise des
SERvices

**BULLETIN D'INSCRIPTION
VIDE GRENIER**
Du 08 juin 2025 de 8h00 à 18h00



Les inscriptions pour le vide grenier du 08 juin 2025 sont à retourner au plus tôt à :

ANI – VER – SER
14 Rue Emmanuel Voisin Saint Sylvain d'Anjou
49480 VERRIERES EN ANJOU

Les emplacements font **6 mètres linéaires**. Tarif : 13€/ emplacement sur réservation ou 15€ sur place.
ATTENTION : C'est une surface sur laquelle vous allez stationner votre véhicule mais aussi déballer pour vendre.
Ne prenez pas un emplacement trop petit, si vous avez une voiture familiale, une remorque ou un fourgon, n'hésitez pas à prendre 2 emplacements.

Renseignements par E-mail : ani-ver-ser@laposte.net ou au : 06 34 98 06 81

Règlement :

- Vous devez être un particulier. Les professionnels sont totalement exclus.
- **L'installation des exposants a lieu de 6h30 à 8h00.** Les emplacements sont attribués au fur et à mesure des arrivées des véhicules.
- Les premiers arrivés ne sont pas forcément les mieux servis donc, inutile de faire la queue à 6h00.
- Vous vous engagez à respecter l'espace qui vous êtes alloué et à le laissé propre.
- Vous ne devez vendre ni nourriture, ni boissons ni marchandises neuves.
- L'inscription vaut pour un emplacement non-défini.
- **Si vous souhaitez être regroupé avec d'autres personnes, il est indispensable d'arriver en même temps et de vous suivre. Les placeurs essayeront de faire au mieux en fonction des places disponibles.**
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation ou qui ne respecterait pas la dimension des emplacements.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de litige d'un exposant avec les services fiscaux, douaniers et contributions.
- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne pourront être tenus comme responsables notamment en cas de casse, perte, vol ou autre détérioration y compris par cas fortuit ou force majeure.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents de personnes occasionnés par des objets exposés, leur manutention, leur installation ou pour toute autre cause avant pendant ou après l'exposition.
- **Paiement à la réservation, NON REMBOURSABLE.**

Le retour du bulletin d'inscription signé entraine l'acceptation du présent règlement.

✂-----

Bulletin d'inscription et règlement (1 par exposant) à retourner dûment remplis et signés à :

ANI-VER-SER 14 Rue Emmanuel Voisin Saint Sylvain d'Anjou 49480 VERRIERES EN ANJOU
Avec la photocopie de votre pièce d'identité (recto / verso) et votre chèque à l'ordre de : ANI-VER-SER

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Je réserve : emplacement(s) X 13€, soit un total de €

Cocher la case VOITURE REMORQUE FOURGON

Je déclare sur l'honneur : - Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce).

- Ne pas être commerçant(e).
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

Fait à : le/...../..... Signature « lu et approuvé »

Pour recevoir l'accusé de réception de votre inscription, veuillez mentionner votre adresse email ci-dessous

Email : @ (Réponse sous 8 jours)

Cocher cette case si vous souhaitez recevoir un mail d'information de la part d'ANImation VERroise des SERvices.